



ECHANGE D'EXPERIENCE SUR LA CERTIFICATION D'AERODROME

CAS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA (AIGE)

Présenté par :

LATTA Dokisime Gnama

Directeur Général de l'ANAC-TOGO

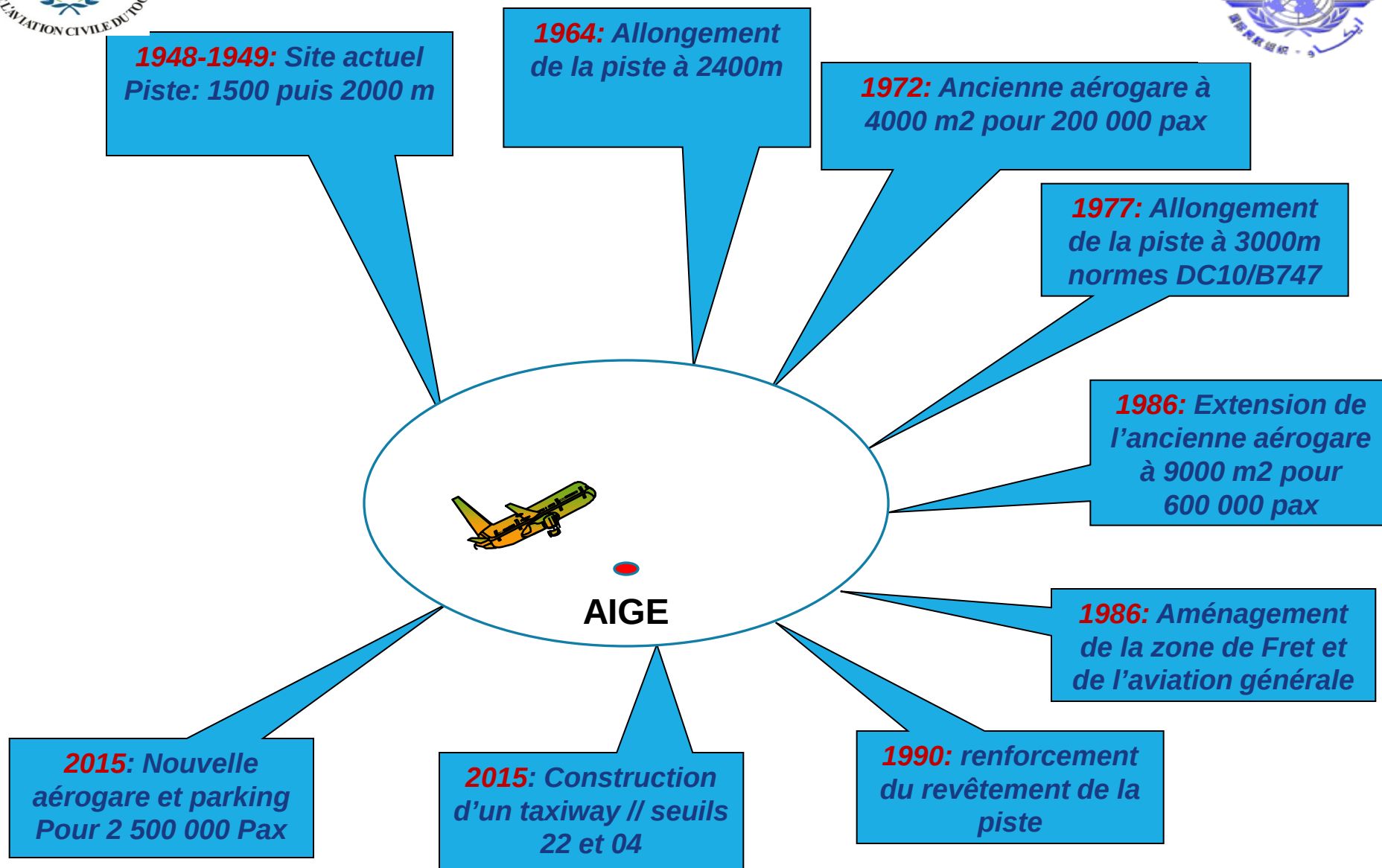
Pilote de Ligne

APERÇU

- ➔ Historique installations aéroportuaires AIGE
- ➔ Contexte de certification d'Aérodrome
- ➔ Mécanisme de certification adopté
- ➔ Processus mis en œuvre
- ➔ Chronologie des actions réalisées
- ➔ Difficultés rencontrées
- ➔ Facteurs de réussite
- ➔ Avantages liés à la certification
- ➔ Partage d'expérience avec d'autres Etats



HISTORIQUE INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES



HISTORIQUE INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES

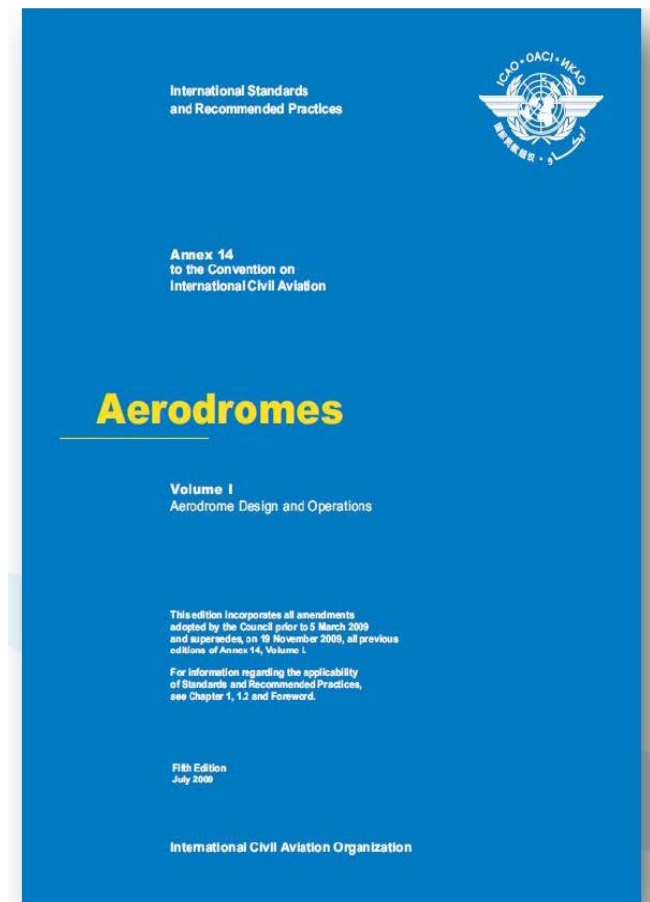
ACTUEL AEROPORT



CONTEXTE DE CERTIFICATION D'AÉRODROME

Normes internationales (SARPs de l'OACI):

- *Il est recommandé aux États de certifier tous les aérodromes ouverts à l'usage public en conformité avec l'annexe 14 – applicable depuis le 1er novembre 2001*
- *Les États devront certifier tous les aérodromes utilisés pour les vols internationaux -applicable depuis le 27 novembre 2003*
- *Système de gestion de la sécurité à mettre en place -Recommandation depuis 01/11/2001 - Norme depuis le 27 novembre 2006*



CONTEXTE DE CERTIFICATION D'AERODROME (Suite)

Echelle régionale zone AFI : Déclaration d'Abuja

- *Certification de tous les aérodomes utilisés pour les vols internationaux - Applicable avant décembre 2015;*
- *Etablissement SSP ,SMS et mise en œuvre du avant fin 2015 .*

Référentiel national:

Pour donner suite aux exigences internationales et régionales (OACI et déclaration d'Abuja), le Togo a transcrit dans sa réglementation par le biais de plusieurs textes réglementaires l'obligation de certification des aérodomes et a défini des critères de certification

- *Loi et textes d'applications (Décrets, arrêtés, décisions...)*
- *Règlement Aéronautique National Togolais (RANT)*

MECANISME DE CERTIFICATION ADOPTE AVEC UNE PARTICIPATION NATIONALE ET REGIONALE

Mise en place par l'ANAC-TOGO de

1-GROUPE DE TRAVAIL certification de l'AIGE
Points focaux certification SALT, ANAC,
ASAIGE, BTL, St Handling, ASECNA, etc,



**3-COMITÉ DIRECTEUR ANAC TOGO, point focal
certification d'aérodrome**

Gestion et suivi du projet de certification de l'AIGE

1. PREPARATION A L'AUDIT DE CERTIFICATION

1.1 Activités d'étude et d'élaboration de documents

- *Elaboration du manuel d'aérodrome et des procédures d'exploitation ;*
- *Etude ornithologique faune et flore, Etude d'impact environnemental;*
- *Planification de Mise en œuvre par étape du SGS, Elaboration des documents du SGS;*
- *Mise à jour des procédures d'exploitation et du Manuel d'aérodrome;*
- *Mise à jour des documents du SGS;*
- *Mise aux normes des installations et équipements (Marquage chaussées, dégomme, etc.);*
- *Adoption d'un chronogramme de certification de l'AIGE;*
- *Elaboration du Protocole de coordination entre le Gestionnaire d'aérodrome et le fournisseur de service de circulation aérienne ;*
- *Réalisation des Audits, contrôles , inspections inopinées sur les themes de certification d'aérodrome par le Régulateur (AAC)*

1. PREPARATION A L'AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

1.2 Activités d'assistance, de formation et de échange d'expérience

- *Accompagnement au processus de certification par l'ACI (Programme APEX)*
- *Assistance et sensibilisation du COSCAP-UEMOA au déroulement de l'audit de certification , manuel d'audit et mise en œuvre du SMS;*
- *Mission de familiarisation des aéroports certifiés de TUNIS CARTHAGE, ENFIDHA et aéroport de Genève par les acteurs de la SALT impliqués dans la certification;*
- *Formation des employés de l'AIGE : mise en œuvre du SGS et facteurs humains par ACI (programme APEX et formation en ligne);*
- *Formation des inspecteurs AGA (cours GSI aérodromes, formation auditeurs OACI CBT, formation OACI SMS, formation sécurité aéroportuaire et surveillance continue des aérodromes....).*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

1. PREPARATION A L'AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

1.3 Activités de suivi du PMC et de surveillance continue (post audit)

- *Assistance du COSCAP UEMOA pour le suivi du plan de mesures correctives de l'AIGE;*
- *Formation sur la sécurité aéroportuaire et surveillance continue des exploitants d'aérodromes;*
- *Formation sur l'établissement d'équipe locale de sécurité de piste (ELSP et mise en oeuvre du SMS)*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

2. EXPRESSION D'INTERET

- *Transmission de la demande de certification par le gestionnaire d'aerodrome a l'AAC suivant le formulaire CERT AD Form (formulaire de certification d'aérodrome).*
- *Evaluation de l'exploitation aérienne par l'AAC en tenant compte de l'environnement géographique de l'aérodrome et des dispositions des autres entités compétentes de l'Etat afin de s'assurer que certaines dispositions (étude d'impact environnemental, protection de certains espèces faunique ou animalier...) de ces entités n'entravent le processus de certification une fois amorcé.*
- *Cette phase a abouti à une reunion préalable avec les acteurs impliqués pour définir les obligations de chaque partie dans le processus de certification et relever les différentes preoccupations et préciser les actions futurs.*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

3. DEMANDE FORMELLE

Le dossier de demande formelle soumis par la SALT est composé des pièces suivantes :

- *Un formulaire de demande de certificat d'aérodrome dûment rempli;*
- *Deux (02) exemplaires du manuel d'aérodrome, établi en conformité avec le règlement et proportionné aux activités aéroportuaires prévues à l'aérodrome ;*
- *Une attestation ou rapport suite à l'étude d'impact environnemental réalisé par l'autorité compétente ;*
- *Une copie des plans d'exercice financier de la SALT de 2009, 2010 et 2011 ;*
- *Une justification de la capacité financière de l'exploitant d'aérodrome ;*
- *Un reçu de versement des frais de certification.*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION (sur site)

4.1 Constitution de l'équipe d'audit

Pour se conformer à la réglementation nationale, en matière de qualification et de compétence des auditeurs, pour des raisons de manque de personnels qualifiés et suffisants dans le domaine AGA pour former l'équipe d'auditeurs (Elément Crucial 4 "EC 4"), l'ANAC a constitué l'équipe d'audit sur la base d'une assistance de compétences au niveau régional. L'objectif était d'éviter les problèmes graves de sécurité qui peuvent être liés à la délivrance du certificat, licence, brevet etc...par un personnel non qualifié (EC4 et 6)

Cette approche a abouti à la sollicitation des inspecteurs GSI (Gouvernement Safety Inspector) aéroports des Etats du Sénégal et du Mali ainsi qu'un expert AGA du COSCAP UEMOA pour compléter l'équipe de l'ANAC chargée de l'audit de certification.

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

4.1 Constitution de l'équipe d'audit

Nika Mèhéza MANZI	Inspecteur Régional Aéroports – COSCAP-UEMOA	Chef d'équipe
Hamadoune CISSE	Inspecteur AGA – ANAC Mali	Auditeur
Papa Dibacor SENE	Inspecteur AGA – ANAC Sénégal	Auditeur
Komla ADONKO	Inspecteur AVSEC – ANAC Togo	Auditeur
Magnourewa PELENGUEI	Inspecteur AGA – ANAC Togo	Auditeur

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

4.2 Mandat de l'équipe d'audit:

L'équipe d'audit mise en place a été chargée suivant leur mandat de:

- *Evaluer la conformité du manuel d'aérodrome par rapport aux exigences nationales et internationales;*
- *Vérifier l'exactitude des données et renseignements figurant dans le manuel d'aérodrome;*
- *S'assurer que les installations et équipements ainsi que l'exploitation technique de l'aérodrome sont conformes aux exigences nationales et que les procédures et mécanismes de contrôle contenus dans le manuel d'aérodrome et les différents manuels de l'exploitant, permettent de s'y conformer pendant la période de validité du certificat;*
- *S'assurer de l'établissement et la mise en œuvre sur l'aérodrome d'un système de gestion de la sécurité.*

PROCESSUS MISE EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.3 PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DE CERTIFICATION

Points positifs

Le rapport d'audit de certification de l'AIGE a été transmis au Gestionnaire. Les conclusions de l'audit ont indiqué:

- ❖ Volonté du gestionnaire d'aérodrome et des autres entités opérant sur l'aérodrome à assurer un niveau acceptable de sécurité ;*
- ❖ Installations et procédures conformes pour l'essentiel aux normes et réglementation nationale (Exemple: Emplacement VOR et accès SLI, procédure de gestion de l'air de trafic, procédure de mesure d'épaisseur d'eau sur piste ...);*
- ❖ Le manuel d'aérodrome était composé de cinq parties:*
 - ✓ Partie 1: Généralités;*
 - ✓ Partie 2: Renseignements sur le site de l'aérodrome;*
 - ✓ Partie 3: Renseignement sur l'aérodrome à communiquer au service AIS;*
 - ✓ Partie 4: Procédure d'exploitation et mesures de sécurité d'aérodrome;*
 - ✓ Partie 5: Administration de l'aérodrome et système de gestion de la sécurité.*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

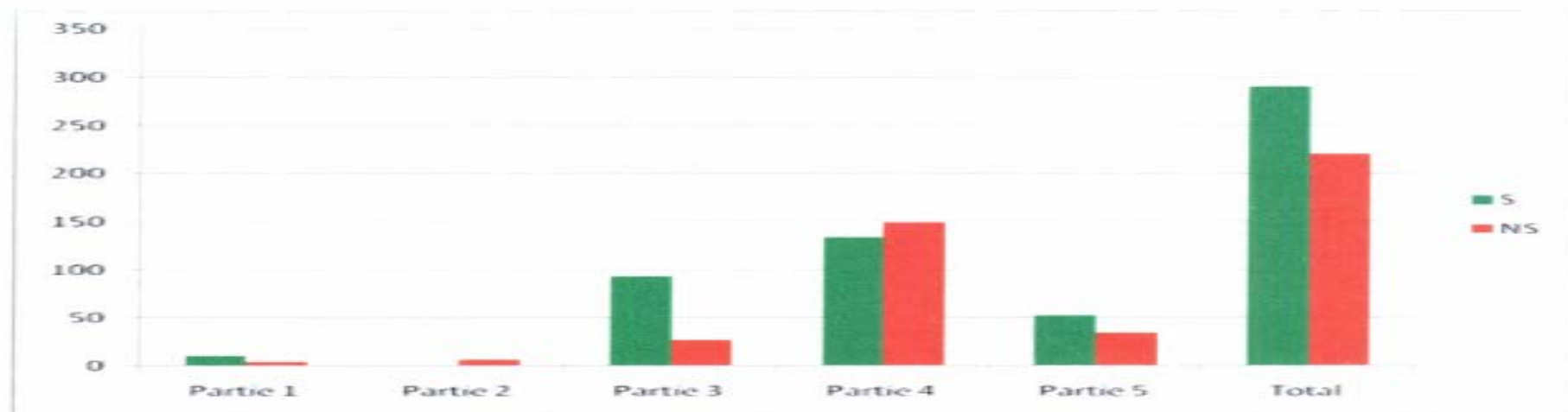
4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.3 PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

Points positifs

❖ A l'issue de l'audit réalisé sur la base du manuel d'aérodrome subdivisé en cinq parties et des questionnaires de la check liste d'audit, le taux de conformité a été évalué à 57% (Satisfaisant / total des questions- questions sans objet - questions

	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Total
Satisfaisant	10	0	93	134	53	290
Non Satisfaisant	4	6	27	149	34	220
Sans objet	1	0	40	25	10	76
Non évalué	0	0	0	4	127	131
Taux de conformité	71%	0%	78%	47%	61%	57%



PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.3 PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

Points négatifs

❖ Quelques carences relevées:

- *le manuel d'aérodrome sur lequel se base la certification ne contient pas toutes les informations pertinentes (Exemple: Plan de servitude d'aérodrome, procédure de publication de l'information aéronautique, structure du manuel d'aérodrome non conforme à celle de l'arrêté portant certification d'aérodrome...);*
- *l'exploitant d'aérodrome ne dispose pas suffisamment de toutes les compétences et l'expérience nécessaires pour exploiter l'aérodrome (Exemple: gestion de risque animalier, maintenance périodique des aires de mouvement...);*
- *les installations et les services de l'aérodrome ne sont pas tous conformes avec la réglementation nationale (Exemple: plan d'urgence d'aérodrome, plan d'enlèvement d'aéronefs accidentés, absence de RESA, irrégularité de terrain dans les bandes, gestion de déversement de carburant sur l'aire de trafic, mesure et publication d'épaisseur d'eau sur la piste ...);*

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DE CERTIFICATION (Suite)

Points négatifs

❖ Quelques carences relevées:

Les carences identifiées ont été classées en trois niveaux:

- *Niveau 1 : majeur, toutes non conformités significatives réglementaire ou d'une procédure qui abaissent le niveau d'une norme de sécurité et compromet la sécurité; Actions immédiates*
- *Niveau 2: mineur, toutes non conformités qui pourraient abaisser ou compromettre le niveau de sécurité; Actions à moyens termes (3 mois)*
- *Niveau 3: autres que les deux premiers niveaux (plus de 03 mois)*

Le gestionnaire d'aérodrome a soumis un plan d'actions correctives en vue de corriger les non conformités identifiées lors de l'audit sur site;

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.4 SUIVI DU PLAN DE MESURES CORRECTIVES DE L' AIGE

L'objectif du suivi du plan de mesures correctives PMC est :

- ❖ ***Évaluer le progrès réalisé par le gestionnaire d'aérodrome sur le plan de mesures correctives***
- ❖ ***Accompagner le gestionnaire d'aérodrome à mettre en œuvre les actions nécessaires pour palier les carences majeures;***
- ❖ ***S'assurer de l'établissement progressive et effectives des différents composants du système gestion de la sécurité:***
 - ✓ *Politique et objectifs de sécurité;*
 - ✓ *Gestion de risques (Détection des dangers de sécurité ,Évaluation des risques associés, stratégies d'atténuation à un niveau acceptable);*
 - ✓ *Assurance de la sécurité (Établissement et Maintient continue de la sécurité à un niveau acceptable);*
 - ✓ *Promotion de la sécurité.*
- ❖ ***Permettre aux inspecteurs d'aérodromes de statuer et d'aviser l'AAC sur la délivrance ou non du certificat d'aérodrome (certificat provisoire ou certificat définitif)***

- ❖ *La première évaluation du PMC a permis d'orienter davantage le gestionnaire d'aérodrome sur la méthodologie d'élaboration des actions correctrices et comment consolider les progrès en vue de disposer la traçabilité des preuves réalisées;*
- ❖ *Au deuxième suivi le taux de conformité est passé de 57 à 68 %, on note:*
 - ✓ *La Conformité des bandes de pistes, installation des RESA;*
 - ✓ *L'actualisation du plan d'aérodrome, plan de servitudes aéronautique, désignation du coordonnateur du plan d'enlèvement d'aéronef accidentellement immobilisés;*
 - ✓ *Mise à l'épreuve du plan d'urgence - la réalisation d'exercice de plan d'urgence d'aérodrome;*
 - ✓ *L'acquisition de véhicules pour la lutte contre le risque animalier, recrutement du personnel, acquisition d'appareil de mesure d'épaisseur d'eau sur piste;*
 - ✓ *Elaboration des fiches du personnel du gestionnaire (fiches de poste);*
 - ✓ *La révision du manuel d'aérodrome conformément à la structure du manuel type du Doc 9774 de l'OACI;*
 - ✓ *La procédure de gestion de déversement de carburant sur l'aire de trafic, gestion des obstacles, auscultation de la piste et mesure de PCN; procédure de publication de l'information aéronautiques;*
 - ✓ *La formation sur la circulation sur l'aire de mouvement, évaluation des dégradations des chaussées...*
- ❖ *Sur la base du progrès réalisé, un certificat provisoire a été délivré avec une validité maximale d'un (01) an*

PROCESSUS MISE EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.5 DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT (DEFINITIF)

- ❖ ***La troisième inspection de suivi a permis d'évaluer le progrès réalisé sur les carences prioritaires résiduelles lors du 2eme suivi du PMC***

Ces actions prioritaires sont

- ✓ *La révision des protocoles entre le Gestionnaire et le Fournisseur de service de circulation aérienne;*
 - ✓ *L'élaboration Protocole d'accord entre le gestionnaire et l'entité chargée des mesures de sûreté;*
 - ✓ *L'élaboration de Protocole entre l'entité chargée des mesures de sûreté et la Base de transport de Lomé, et Protocole entre l'entité chargée des mesures de sûreté et l'unité Opération des parachutistes ;*
 - ✓ *La révision et l'élaboration de contrat formel ou cahier des charges entre la SALT et les différents intervenants (organismes d'assistance en escale, pétroliers, organisme de catering etc.) ;*
 - ✓ *La désignation d'un coordonnateur des activités autour d'un avion sur l'aire de trafic;*
 - ✓ *L'autorisation de circulation des personnes et des véhicules sur l'aire de mouvement ;etc,*
-
- ❖ ***Des dérogations et exemptions ont été accordées sur la base d'étude de sécurité réalisé par le demandeur conformément à la procédure d'exemption et de dérogation.***

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

4. AUDIT DE CERTIFICATION

4.5 DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT (DEFINITIF)

- ❖ Sur la base du progrès réalisé, 80% de conformité par rapport à 68 % précédemment, un certificat définitif a été délivré pour une durée de trois (03) ans et a été publié dans la publication d'information aéronautique de l'ASECNA.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

DIRECTION CONTRÔLE ET SÉCURITÉ

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Paix



CERTIFICAT D'AÉRODROME AERODROME CERTIFICATE

Numéro du certificat d'aérodrome : certificate number :			CAD N°001/ANAC-TOGO/DG/2014
Classe de l'aérodrome : Aerodrome classification			CAP / I / 4E
Type d'usage (Type of use) : ouvert à la circulation aérienne publique/open to public air traffic	Nature de trafic (Type of traffic) : I traffic international/international traffic	Code de référence OACI (ICAO Reference Code) :	4E
Nom de l'exploitant (Trading name): Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT)		Points de contact opérationnel /operational point of contact : Direction d'exploitation: Téléphone: +228 22236060/22260920 Fax : +228 22268895	
Nom de l'aérodrome (Aerodrome name) : Aérodrome de Lomé/Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE)		Latitude/Longitude de l'aérodrome (aerodrome WGS 84 Coordinates) :	
		06°09'57.38" N - 001°15'15.48"E	
Date d'expiration :			

Le présent certificat d'aérodrome délivré par le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo, atteste que la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) exploitant d'aérodrome principal de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) a satisfait aux exigences requises relatives à la certification des aérodromes. A cet effet la SALT est autorisée à exploiter l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma tel que l'établit le manuel d'aérodrome approuvé et conformément à la réglementation en vigueur. (This aerodrome certificate issued by the Director General of Togolese Civil Aviation Authority, certifies that SALT main operator of AIGE aerodrome has satisfied the requirements relating to the aerodrome certification. SALT is then authorized to perform aerodrome operations, as defined in the attached operations specifications, in accordance with the aerodrome manual and the national regulations)

Le Directeur Général de l'ANAC-Togo peut suspendre ou annuler ce certificat d'aérodrome en tout temps si l'exploitant de l'aérodrome ne se conforme pas aux dispositions établies dans la loi portant code de l'aviation civile, les Règlements en vigueur ou pour toutes autres raisons d'intérêt public. (The Director General of Civil Aviation Authority of Togo may suspend or cancel the aerodrome certificate at any time if the aerodrome operator fails to comply with the specifications established in the law of civil aviation code, the regulations in force, or for any other reasons of public interest)

Ce certificat est sujet à toutes les conditions fixées par le Directeur Général de l'ANAC-Togo telles qu'indiquées dans les spécifications d'exploitation ci-jointes, conformément aux Règlements Aéronautiques en vigueur. (This certificate is subject to all the conditions set by the Director General of Civil Aviation Authority of Togo as indicated in the operating specifications contained herein, in accordance with Aeronautical Regulations in force).

Sauf suspension, transfert ou annulation, ce certificat demeure en vigueur jusqu'au (Except suspension, transfer or cancellation, this certificate remains in force until) :

Date de délivrance / Date of issue : 23 MAI 2014	Fonction /Title :  Norm et signature/ Name and Signature :	DIRECTEUR GENERAL  LATTA DOKISIME GNAMA
---	--	---

Boîte Postale : 2699 Lomé - Tél : +228 22 26-37-40 / +228 22 26 01 13 - Fax : +228 22 26-08-60 E-mail : dganac@anactogo.fr

PROCESSUS MIS EN OEUVRE

5. PUBLICATION DU CERTIFICAT DANS L'AIP

AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Phone : +(221) 33.869.23.32
+(221) 33.869.23.46
Fax : +(221) 33.820.06.00
AFTN : GOOOYNYX
E-mail : senegalbni@asecna.org
Web : www.ais-asecna.org



AIP SUP
N°50/A/14GO
06 NOVEMBER 2014

BUREAU NOTAM INTERNATIONAL DE L'OUEST AFRICAIN
B.P. 8155 Aéroport International Léopold Sédar SENGHOR Dakar/Yoff-SENEGAL

BENIN – BURKINA FASO – COTE D'IVOIRE – GUINEE BISSAU – MALI – MAURITANIE – NIGER – SENEGAL – TOGO

Statut d'aérodrome certifié de LOME

/

Certified aerodrome status of LOME

MISE EN VIGUEUR Effective date	23 May 2014 0001 UTC
VALIDITE Validity	22 May 2017 2359 UTC

CHRONOLOGIE DES ACTIONS RÉALISÉES

2005-2011

- *Activités préparatoires relatives à la certification;*
- *Etude ornithologique faune et flore;*
- *Etude d'impact environnemental;*
- *Adoption d'un chronogramme de certification de l'AIGE;*

**Décembre
2011**

- *Expression d'intérêt de la SALT pour la certification de l'AIGE (suivant Formulaire Cert AD form);*
- *Résultat : réunion préalable avec le postulant pour faire comprendre aux différents acteurs impliqués, leurs obligations pendant tout le processus de certification;*

Avril 2012

- **Demande formelle de la certification de l'AIGE;**
- **Transmission a l'ANAC conformément a la procédure de certification avec toute la documentation nécessaire dont le manuel d'aérodrome de l'AIGE et les frais associés aux différentes activités de certification;**

CHRONOLOGIE DES ACTIONS RÉALISÉES (Suite)

**Octobre
2012**

- **Audit de certification:**

Etablissement d'équipe d'audit de certification (Chef d'équipe et membres avec mandats clairement définis).

- *L'audit a permis de déterminer les insuffisances de mise en œuvre des exigences nationales relatives à la certification des aérodromes et un plan d'actions correctrices a été soumis ;*

**Octobre
2013**

- **Délivrance du certificat provisoire**

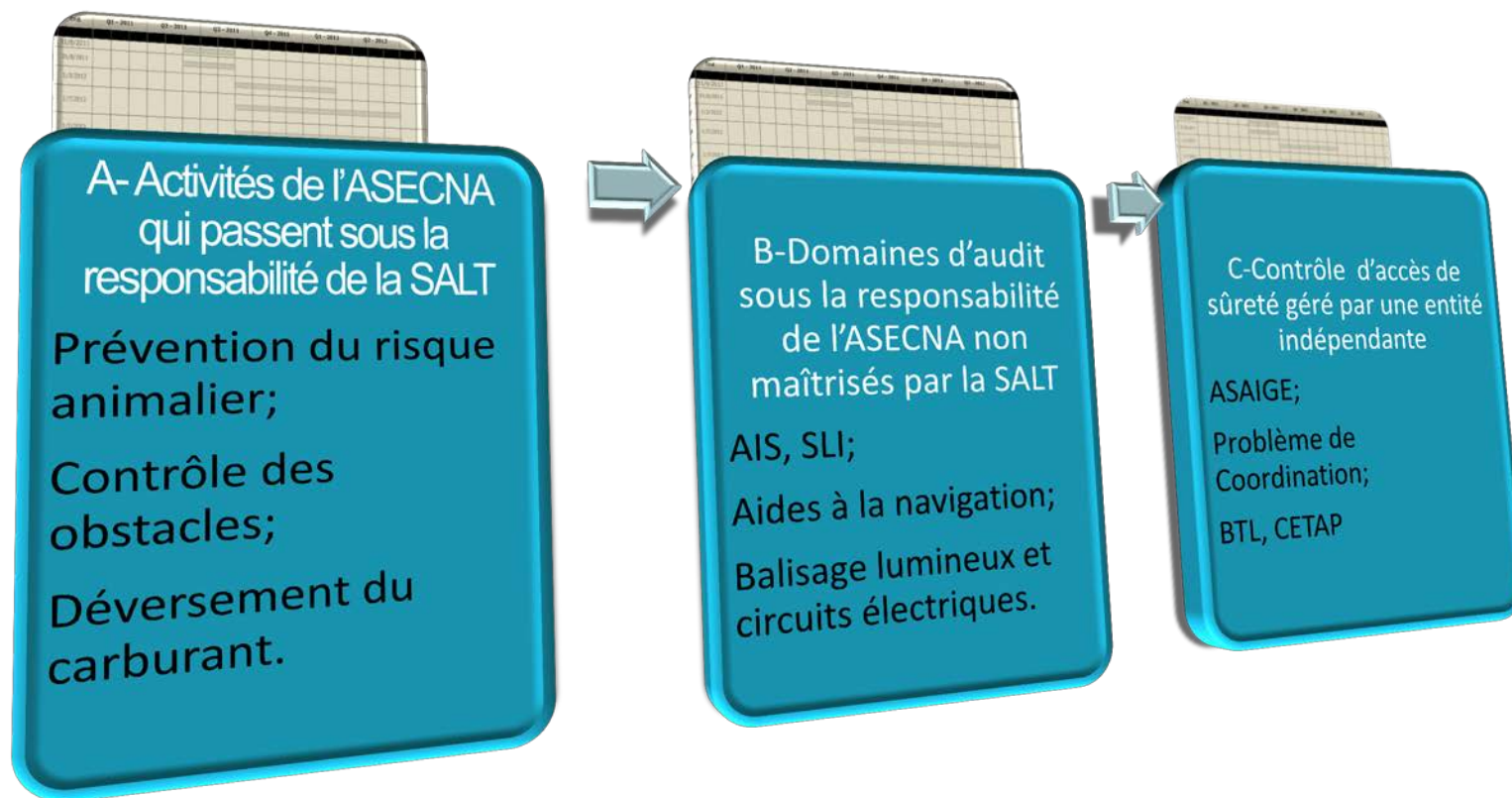
- *La première évaluation du plan d'actions correctrices de l'AIGE a abouti à la délivrance d'un certificat provisoire sur la base du progrès réalisé et la définition des actions prioritaires pour les carences non résolues en vue de la délivrance du certificat définitif (Protocole d'accord, Cahiers de charge des intervenants, mise en œuvre du SMS, procédure de mesure d'épaisseur d'eau sur la piste)*

Mai 2014

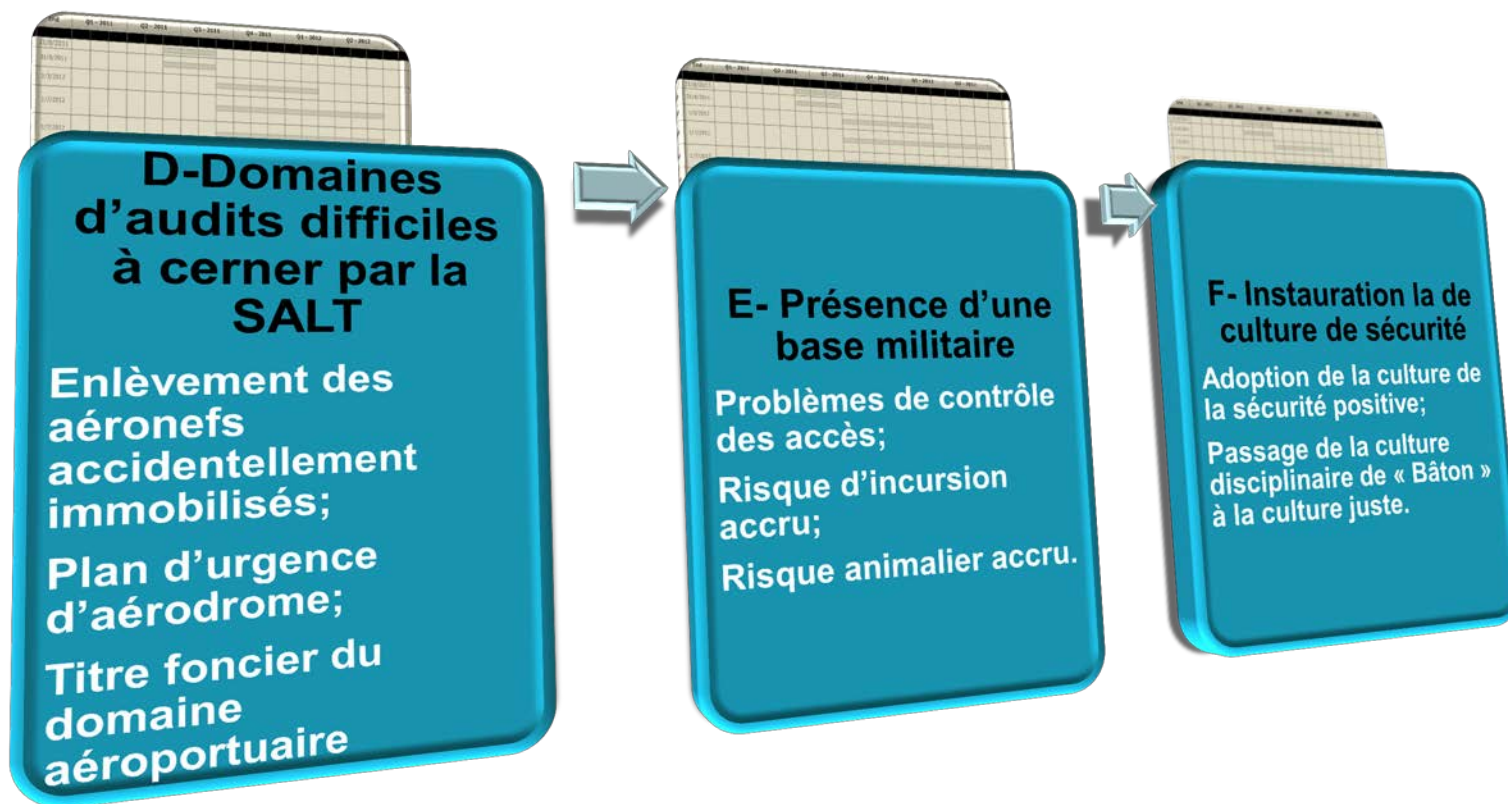
- **Délivrance certificat d'aérodrome de 3 ans;**

- *La délivrance a été accordée avec des exemptions et dérogations conformément à la procédure établie à cet effet. Après la délivrance du certificat, la publication du statut d'aérodrome certifié de l'AIGE dans l'AIP ASECNA en septembre 2014 (conformément au cycle AIRAC); Surveillance continue*

DIFFICULTES RENCONTREES



DIFFICULTES RENCONTREES (Suite)



DIFFICULTES RENCONTREES (Suite)



FACTEURS DE REUSSITE

- **Allocation des ressources;**
- **Parties intéressées internes;**
- **Parties intéressées externes;**

A- Engagement des premiers responsables

D-Investissement dans les ressources humaines

- **Déterminer l'effectif du personnel nécessaire**

- **Recruter du personnel en nombre suffisant ;**
- **Politique de formation**
- **Plan de formation individuel**

B- Mise aux normes des installations

C- Implication de tous les acteurs dans l'élaboration des documents clés de la certification

- **(RESA, Bandes de piste, Marquage (piste, taxiway, apron, Balisage lumineux)**
- **Audits de la sécurité**
- **Autres missions APEX, COSCAP UEMOA etc,**

- **(ASECNA, ASAIGE, Société d'assistance en escale, Pool Pétrolier);**
- **Protocole et cahier de charge introduisant les aspects sécurité**

FACTEURS DE REUSSITE (Suite)

- Planification et documentation de sécurité (Politique et objectifs, documentation SGS, formation du personnel);
- processus réactifs (Système de reporting obligatoire et volontaire, analyse et enquête de sécurité);
- processus proactifs (Identification des dangers et gestion des risques, Gestion changements;
- Assurance et promotion de la sécurité.

- Elaboration des Protocole d'accord avec les partenaires (ASECNA, ASAIGE);
- Elaboration des cahiers de charges pour les sociétés d'assistance au sol (ST Handling, Lomé Catering, Aérotransport, Pétroliers);
- Mesures relatives à la sécurité insérées dans les protocoles d'accord, cahiers de charges et contrats des entreprises.

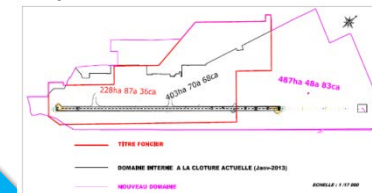
E- Mise en œuvre du SMS par phases

H- Sécurisation du domaine aéroportuaire

F- Clarification en matière de responsabilité

G- suivi et entretien périodiques des aires de mouvement

• Titre foncier



- ✓ Mesure d'adhérence;
- ✓ Auscultation de la piste
- ✓ Mesure de PCN (Rincant BTP)

AVANTAGES LIES A LA CERTIFICATION D'AERODROME

- ✓ *Mise en commun des données sur la sécurité à travers la mise en œuvre du SMS , ELSP (Equipe Locale de sécurité de Piste);*
- ✓ *Mise en œuvre d'un programme de surveillance continue des activités aéroportuaires;*
- ✓ *Identification des risques pour la sécurité afin de suivre les performances des exploitants en matière de sécurité;*
- ✓ *Crédibilité de l'aéroport vis-à-vis des partenaires;*
- ✓ *Evitement de la liste noire des aérodrômes;*
- ✓ *Arrivée de nouvelles compagnies aériennes;*
- ✓ *Amélioration de l'image de l'aéroport à certifier;*
- ✓ *Atteinte des objectifs d'Abuja (certification des aerodrome internationaux avat decembre 2015);*
- ✓ *Clôturer les carences des audits de sécurité USOAP de l'OACI et de faire progresser le niveau de mise en œuvre effective.*

PARTAGE D'EXPERIENCE AVEC D'AUTRES ETATS

❖ *En matière d'échange d'expérience, les Etats sont inviter à:*

- ✓ *Encourager les efforts de coopération, de collaboration avec d'autres Etats avances sur le sujet,*
- ✓ *Partager les expertises et expérience à l'échelle régionale pour faciliter la mise en place d'équipes d'auditeurs qualifiés pour la certification des aérodomes internationaux;*
- ✓ *Solliciter l'assistance des COSCAPs pour la certification des aerodromes pour remédier cette carence transversale dans la zone AFI;*

❖ *Le Togo est disposé à partager son expérience avec d'autres Etats qui le souhaite.*

Depuis 2014 le Togo a:

- ✓ *Reçu des missions d' échange sur le processus de certification (Mali, Guinée Equatoriale, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, etc..)*
- ✓ *Répondu favorablement à une demande d'assistance à l' extérieur (AAC Tchad, Mali)*

Nouvelle aérogare de l'aéroport de Lomé

Le Togo est heureux de vous accueillir dans sa nouvelle aérogare de l'AIGE



Nouvelle aérogare de l'aéroport de Lomé

Nous vous souhaitons la bienvenue



Nouvelle aérogare de l'aéroport de Lomé

Nous vous souhaitons la bienvenue



Sincères remerciements au Président de l'OACI , au SG de l'OACI ainsi qu'aux Directeurs Régionaux des bureaux de l'OACI de la zone AFI pour cette excellente initiative

Que DIEU Bénisse nos travaux

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

QUESTIONS ?